L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 19 AVRIL

FEUILLETON.

LABORDE ET Cie

PAR EMILE DERCY.

VI—(Suite.)

—Les mesures! elles ne sont pas toujours [illegible].

Le père Martin chercha de nouveau à changer la conversation; il [illegible] façon vague, par Jean, [illegible] Laborde avait commis quelques [illegible] consommées sans doute avec trop d'inflexibilité par le vieux négociant. André ne partageait pas les illusions de son père dans ses jugements sur cette âme froide, devenue calculatrice par habitude.

—Tu as beau dire, fiston, répétait le cantonnier; il nous a ouvert sa caisse avant l'héritage, trouve-moi un plus grand cœur si tu peux.

—Il est trouvé, père, c'est le vôtre, répondait André en l'embrassant.

Et la discussion n'allait pas plus loin.

Aussitôt hors de la cour, André fit part à son père des changements qu'il venait de remarquer chez M. Laborde.

—Oui, oui, répondit le cantonnier, il y a même des moments où je me demande s'il ne serait pas gêné pour ses échéances. Quelle chance, fiston, si nous pouvions nous acquitter un jour de ce que nous lui devons!

Le père et le fils dînèrent ce soir-là chez M. Dupuis. Durant le repas, André ne quitta guère Madeleine des yeux; elle semblait inquiète, nerveuse, embarrassée. Mme Bisson était absente depuis une semaine. André eut beau manœuvrer de façon à se trouver en tête à tête avec Madeleine, il ne put lui adresser une seule parole à la dérobée. Que de choses il avait à lui dire pourtant, à la veille de ce adieu qui pouvait être éternel! Il voulait surtout lui rappeler l'heure, pour lui solennelle où, posant sa main dans sa main, elle lui avait ainsi promis d'être à lui.

On se sépara vers onze heures; M. Dupuis pressa André entre ses bras à plusieurs reprises, puis le poussa soudain vers Madeleine.

—Embrasse-la, dit-il, et reviens vite.

André saisit la main de sa fiancée, se pencha vers elle avec lenteur, frémissant. L'émotion l'empêcha de prononcer un seul mot, il se sentait prêt à défaillir, à fondre en larmes. Ce fut, appuyé sur le bras de son père qui semblait avoir perdu tout entrain, qu'il regagna son logis, triste d'un côté, heureux d'un autre, sentant encore sur ses lèvres la peau satinée de sa fiancée.

Une fois seul dans sa chambre, André ouvrit la fenêtre afin de respirer. On était en automne et la lune brillait. Les feuilles, déjà sèches, bruissaient, et sous le souffle presque insensible du vent, elles se détachaient, une à une, décrivaient des grands cercles dans l'air; puis, comme des oiseaux fatigués, s'abattaient silencieusement sur le sol. André, poëte à ses heures, se mit à rêver. Les yeux ouverts, éveillé, il vit soudain le jardin s'emplir de soleil, les arbres se couvrir de bourgeons printanniers, les lis, les roses, les géraniums s'épanouir. Là-bas, sur le vieux banc ombragé de lierre, il aperçut Mme Dupuis, immobile, pâle, souriante, et, près d'elle, vêtue de blanc, les cheveux bouclés, Madeleine tenant un livre ouvert et regardant distraite les papillons voltiger au-dessus des fleurs. Derrière la porte du jardin, André se vit lui-même dans ses pauvres habits étriqués, un paquet de livres sous le bras, rouge, ému, tenant vingt fois le bouton de la porte avant d'oser le tourner: puis, ce pas franchi, accourant, sous le regard malicieux de Madeleine, saisir la main que lui tendait Mme Dupuis. Que de scènes semblables son âme, momentanément séparée de son corps, fit revivre dans ce jardin, son horizon à lui. "Ma vie est un songe," a dit le poëte! hélas! le bonheur dans notre existence mystérieuse, n'est-ce pas la rêverie ouvrant ses ailes pour sonder l'avenir, ou revenant, oiseau silencieux, se poser sur quelque épave du passé?

Tout à coup, André fut ramené vers le passé; il s'éveillait. Il allait partir, exposer sa vie, ne plus revenir, peut-être; qui l'y obligeait? Ne valait-il pas mieux, dès le lendemain, épouser Madeleine, renoncer à l'étude, aller s'enfouir à Saint-André et s'abandonner au bonheur?

—Ce serait une lâcheté, pensa-t-il.

Et, secouant la tête, il se coucha et s'endormit.

Le lendemain, à neuf heures, il conduisit son père à la gare et le vit partir pour Saint-André. Il revint aussitôt au ministère, craignant d'être en retard, appris qu'on ne se mettrait en route qu'à six heures le soir et se trouva maître d'une demi-journée sur laquelle il ne comptait pas. En habits de voyage, ses malles expédiées, ses adieux terminés, son père absent, il erra dans les rues un peu au hasard, désœuvré, ennuyé, inquiet. Machinalement, il se rendit à l'hôpital, puis rebroussa chemin pour gagner l'Hôtel-de-Ville, avec l'intention d'aller voir M. Dupuis. L'employé travaillait avec son chef, André se retrouva dans la rue.

Mme Bisson était absente; mais, après tout, il y avait une servante dans la maison. André songea à rendre visite à Madeleine; il s'aperçut même qu'il avait oublié de lui communiquer cent choses importantes, et il remonta la rue de Rivoli.

—Mademoiselle vient de sortir, dit le concierge au moment où il s'engageait sur l'escalier.

—André, déconcerté, tourna à droite, puis à gauche, ne sachant où aller.

Il entra dans un café, lut presque tous les journaux, et sortit ayant à peine goûté la bière qu'on lui avait servie, surpris qu'il ne fût pas encore trois heures. Il se dirigea vers les Tuileries; il savait que Mme Bisson y conduisait presque chaque jour Madeleine; mais en l'absence de son chaperon, il était peu probable que la jeune fille eût songé à sa promenade accoutumée. La température était douce, des nuages floconneux couraient rapidement sur le ciel, laissant briller le soleil, un peu pâle, par larges échappées. Sur le sol, déjà en loin, une rafale ramassait les feuilles, les soulevant avec un bruit uniforme; on eût dit une clameur poussée par les arbres, comme s'ils gémissaient de voir leur parure joncher la terre autour d'eux. André se sentait l'âme oppressée; l'isolement dans lequel il se trouvait depuis le matin l'énervait. Il regrettait que son père fût loin, et souhaitait l'embrasser encore une fois. Mais bientôt il sourit de cet enfantillage, songeait à Madeleine, et sentait son cœur déborder de mille confidences qu'il eût voulu lui faire, et qui toutes se résumaient en ces mots: "Je t'aime!"

Il fit le tour du jardin, marchant avec lenteur, souhaitant et redoutant à la fois de rencontrer sa fiancée. Il regardait de loin les femmes assises un peu en avant des arbres, de façon à jouir des derniers rayons du soleil, sûr de reconnaître Madeleine au premier coup d'œil. Peu à peu, avec la logique ordinaire aux amoureux, il s'impatienta de ne pas voir la jeune fille, se dépitant et l'accusant de sa déception. Il traversa la grande allée et s'arrêta brusquement.

A vingt pas de lui, assise près d'un marronnier, Madeleine causait avec quatre ou cinq jeunes gens à la mise recherchée. Au premier rang, André reconnut Alfred Laborde sur le bras duquel s'appuyait un homme déjà âgé, au type étranger.

André sentit sa respiration s'arrêter, le sol s'affaisa sous ses pieds. Il lui sembla qu'une nuit profonde l'enveloppait à l'improviste. Depuis la veille, il se représentait Madeleine rêveuse, triste, ne songeant qu'à lui, le suivant de l'âme dans cette mission périlleuse qu'il n'avait sollicitée que pour se rendre plus digne d'elle. Si, en amoureux, il doutait parfois que la passion de Madeleine égalât la sienne, il n'avait jamais douté de la sincérité de son amitié. En face de la scène qu'il voyait, il se demandait où était le rêve? Peu à peu la réaction s'opéra, un sang chaud, brûlant, afflua vers les tempes d'André, il se sentit pris de l'envie de se précipiter sur la jeune fille, de la prendre entre ses bras et de l'étouffer.

D'un pas automatique, il se dirigea vers le marronnier, écarta l'un des jeunes gens qui se trouvaient sur sa route et s'inclina devant Madeleine qui ne termina pas une phrase qu'elle venait de commencer.

Elle rougit, fit un geste pour se lever, et parut se raviser ou n'en avoir pas la force.

—Je vous croyais parti, dit-elle d'une voix mal assurée et en essayant de sourire.

—Et je voudrais l'être, Madeleine, répondit André d'une voix étouffée, je voudrais l'être à jamais.

Madeleine pencha la tête pour éviter le regard de son ami, et ne réussit pas à dissimuler l'embarras que lui causait sa présence.

—Sur mon honneur, monsieur Martin, s'écria Alfred Laborde, on vous croyait en Chine, et vous effrayez mademoiselle comme un véritable revenant.

André regarda le gandin, puis détourna la tête sans répondre. Madeleine venait de se lever et s'éloignait.

—La jolie fille, dit le vieil élégant appuyé sur le bras d'Alfred, elle vaut un royaume.

—Monsieur! dit André qui fit un pas vers lui.

—Seriez-vous son parent? demanda l'étranger, qui toucha les bords de son chapeau.

—Non, prince, dit Alfred en souriant, ce n'est qu'un admirateur, comme nous.

André étouffait; il saisit la main gantée du jeune Laborde.

—Vous vous trompez, et monsieur a raison, dit-il; je suis le parent, le frère de Mlle Dupuis, et je châtie ceux qui l'insultent; mieux que personne vous pouvez l'affirmer à votre amí.

La pression de main d'André devint si violente qu'Alfred fit un mouvement pour se dégager.

—Brute, murmura-t-il.

André lâcha la main du gandin, hésita un instant, puis s'éloigna dans une direction opposée à celle qu'avait suivie Madeleine.

Il était brisé, anéanti par la douleur, la jalousie et le désespoir. Ne pensant plus, ne cherchant plus ce qui venait de lui arriver, il marchait au hasard. [illegible] suivant les pas, il voyait les [illegible] et sentait mille pensées confuses s'agiter sous son front brûlant. Parfois un rire involontaire crispait ses traits, le saisissait à la gorge. L'air lui paraissait saturé d'émanations [illegible] et un bourdonnement intolérable lui déchirait les oreilles. Il gagna les quais, traversa un pont et remonta le cours de la Seine. Le long du quai, ainsi que dans le jardin des Tuileries, les feuilles sèches, bruyantes, couraient sur le sol, et semblaient appeler à l'aide de leur petite voix criarde. [illegible] À l'embouchure des rues, elles s'arrêtaient brusquement, tourbillonnaient pressées les unes contre les autres, pour venir brusquement se heurter contre le parapet de pierre et s'y blottir comme à un abri. Mais une nouvelle rafale irritée, glacée, accourait au secours de la première, les feuilles, [illegible] reprenaient leur course, montaient, et, s'éparpillant soudain pour retomber plus loin, soumises, résignées sur la surface du fleuve.

Quelques-unes, plus légères, s'élevaient par saccades, et s'accrochaient au passage à des rameaux d'où, fortes de leur nombre, elles avaient si longtemps nargué le vent qui se vengeait aujourd'hui.

Tout en marchant, André, d'un geste machinal, [illegible] seconde [illegible] le [illegible] blessé. André [illegible] ses doigts. Que ne pouvait-il disposer de cette force inconsciente! il eût [illegible] à son aise, plus pressée, et le but est atteint; ses filles n'aimaient donc pour rencontrer des rivaux, ces créatures, ces beaux fils, le bravant, pour l'emporter lui-même [illegible].

Il dépasse le Jardin des Plantes, se trouva presque seul et s'arrêta.

—Mon Dieu! cria-t-il.

Il [illegible] plus [illegible] il ne [illegible] sur [illegible] les passions combattre son cœur meurtri. Enfin, ses yeux se mouillèrent, il n'en fallut pas davantage pour [illegible] à quelques pas d'André, un petit garçon et une petite fille le contemplaient silencieux. [illegible] pitié se lisait dans son regard.

—Il a peut-être faim, dit le jeune garçon, et c'est pour cela qu'il pleure.

La petite fille tenait un morceau de pain à la main; de loin, d'un air à la fois gracieux et craintif, elle le tendit à André.

—Prenez, dit-elle, je n'ai plus beaucoup faim, moi.

Cette naïve charité de l'enfant fit monter de nouvelles larmes aux yeux d'André; il se leva, s'approcha d'elle, et la prit entre ses bras.

—N'aie pas peur, lui dit-il, je ne veux que t'embrasser.

L'enfant se laissa faire, un peu tremblante pourtant; son petit camarade épiait tous les gestes d'André.

—Comment t'appelles-tu, mignonne?

—Madeleine, répondit l'enfant.

André tressaillit et posa involontairement la petite fille qui poussa un léger cri. Aussitôt le jeune garçon s'avance menaçant.

—Est-ce ton frère? demanda encore André.

—Non, répondit-elle avec une moue charmante, c'est mon petit mari.

André posa sa main sur la tête du jeune garçon.

—Reprends-lui ton cœur, dit-il, si tu ne veux pas pleurer un jour comme moi.

Il revint sur ses pas, laissant les deux enfants effarés. Il se trouva bientôt à la hauteur de Notre-Dame.

(A continuer.)

(Communiqué.)

Un appel touchant aux populations charitables des Etats Unis.

Le Très révérend Michael Chaldany, abbé mitré de l'ordre ancien de St Antoine du Désert, et vicaire-général et Chorepiscopus de l'Archevêque d'Alep (du rite catholique Maronite) est dans cette ville.

Les Maronites sont une nation catholique, habitant la Terre Sainte. Le centre de leur communauté est au Mont Liban. Depuis des siècles, ils ont été les défenseurs du monde catholique. Le célèbre historien de l'Eglise catholique, l'abbé ROHRBACHER, les appelle les "Catholiques modèles de l'Est."

Les persécutions qu'ils subissent sont terribles, spécialement de la part des Druses, peuple païen qui habite dans leur voisinage. Les Mahométants aident aussi les Druses à les persécuter. Leurs églises, leurs écoles, leurs asiles pour les malades et les malheureux ont été maintes fois attaqués par suite d'une haine diabolique de la religion de notre Sauveur. Mais les Maronites endurent tout, et, cependant, avec la constance de martyrs, ils professent et pratiquent leur religion.

Le Très révérend Chaldany, qui est maintenant dans cette ville, est venu ici avec les hautes recommandations des autorités catholiques de Rome, spécialement celle du cardinal Barnabo, de la propagande. Il a reçu aussi l'accueil le plus cordial de nos archevêques et évêques vénérés de ce pays. Comme le Très révérend Chaldany ne parle aucune des langues usitées dans ce pays, cela ne blessera pas sa modestie religieuse de dire de lui qu'il est lui-même Confesseur de la Foi jusqu'au sang.

Les deux frères ont eu l'honneur de donner leur vie pour la Foi Catholique dans la même persécution, pendant laquelle il a été lui-même blessé, — comme on le voit encore à l'oreille gauche et au côté gauche de la tête. On le crut tué, mais il a survécu pour venir ici et plaider parmi nous pour ses frères persécutés.

"L'aumône, disent les Saintes Ecritures, délivre de la mort." La dureté de cœur chez les chrétiens provoque la colère de Dieu. Une tendre compassion et la charité à l'égard de ceux qui partagent la passion de Notre Seigneur et souffrent pour sa cause, peuvent détourner la verge de nos têtes.

Il y a des milliers de veuves et d'orphelins parmi les Maronites, laissés par ceux qui ont souffert pour la foi. Leurs églises, leurs asiles, leurs refuges sont en ruines. Des enfants en bas âge restent sans protecteurs.

Ils adressent leurs supplications au ciel et à nous. Après un mûr examen, à Rome, on s'est arrêté à un moyen plus sûr de protéger ces créatures sans défense, c'est de bâtir un collége et une église, et pour cela on demande l'assistance pécuniaire des habitants charitables de ce pays. C'est une cause sainte. L'aide que vous lui donnerez plaidera pour vous longtemps, après, par ses résultats dans la Terre Sainte, près du sépulcre où gît Notre Seigneur.

L'adresse du révérend M. CHALDANY est à la Cathédrale St-Louis.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 18 avril 1872.

Le marché monétaire est toujours facile et calme. Les demandes d'escompte sont fort peu nombreuses dans les banques et au dehors. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est nominalement, de 9 à 10 pour cent les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales (quelques transactions exceptionnelles ont eu lieu à 8), et de 11 à 12 ceux de second ordre; 10 à —— les billets de commerce No 1 sans garanties collatérales et 12 à —— ceux de second ordre. Le papier hypothécaire est à 9 à 10 par an le No 1 et —— à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 111 à 111 1/8 contre 111 à New York et fermé à 111 à 111 1/4 contre 111 à New York. On a vendu $1000, $1000, $3000 et $12,000 à 111, $2000, $6000 et $9000 à 111 1/8, $1000, $3000 et $10,000 à 111 1/4.

Dans l'argent, il ne s'est rien fait d'important. Les demi-piastres américaines sont cotées à 107 3/4 à 108 1/2; les piastres mexicaines à 4 1/2 à 5 de prime sur l'or.

Les offres de change étranger ont été peu nombreuses. Les opérations (annoncées) de sterling ne sont que de 28,000 livres, dont 2,500 connaissement à 120 3/8, 3,000 connaissement et 10,000 clear No. 1 à 120 3/4, 1,300 connaissement de navire américain et 1,000 sur Londres, à trente jours de vue, à 120 3/4—On n'a pas annoncé de ventes de francs.—Nous cotons le sterling à 120 3/8 à 120 5/8 le bon connaissement à connaissement No. 1 et clear, et 121 7/8 à 121 3/8 le change de banques.

Le change américain a légèrement faibli. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 de prime pour remises. Les transactions comprennent $30,000 de banquiers, sur New York, à vue, à 7/8 de prime, $10,000 et $30,000 sur change de commerce, à 3 1/16, $40,000 à 5/32 à 3/16.

Les banques ont tiré des checks en or sur New York, pour remises, à 1/4 de prime.

Les actions n'ont pas trouvé beaucoup d'acheteurs. 100 de la Compagnie de Levées de la Louisiane ($550 payées) se sont vendues à $6 75, 125 dito à $6 12 1/2; 15 de la Compagnie d'Assurance des Factors and Traders à $94 50; 15 de l'Association de Banque Nationale de la Nile-Orléans à $24 75; 35 de la Compagnie des Abattoirs à $18 50; 10 de la Banque de Lafayette à $51 50; 50 de l'Ammonia Propelling Co. à $22.

$2000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville ont changé de mains à $68, et $5000 de bonds 10 pour cent à 89 3/4.

On n'a pas annoncé de ventes de mandats.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.

Jeudi, 18 avril 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3500 bal. lorfaes à des prix pleins pour le medium et les grades plus élevés et spécialement pour ces dernières et un peu plus faciles pour les qualités médiocres. Nous revisons nos cotes en n'y faisant cependant aucun changement et ce n'est dans le middling, le strict middling et le good middling.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les lots choisis pour le strict.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary	18¼ à 19¼	——
Ordinary	19½ à 20½	——
Good ordinary	21¼ à 21½	21⅛
Low middling	22½ à 22¾	22¼
Middling	—— à 22⅞	22⅞
Strict middling	23— à 23¼	
Good middling	23¼ à 23½	23¼

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal		25323
Arriv. dep. le dern. état	882	
Arrivé précédemm	906322	907114
		1029437
Expédié aujourd'hui	7915	
Expédié précédemment	905003	913968
Stock en mains et à bord		109469

SUCRE—Le marché est calme aujourd'hui et il ne s'y fait que de petites ventes à 9¼ pr le fully fair. Le sucre des raffineries se vend par [illegible] 9 à 10¼c pour le centrifuge, 11 à 11¼c pour le jaune clarifié 12 à [illegible] pour le blanc clarifié [illegible] pour le sucre en poudre et 14 c pour le sucre en pain coupé.

MELASSE—Les quelques petits lots reçus de plantations ce matin se sont vendus à 35 c pour l'inférieure, à 35 c pour la belle [illegible] de qualité bonne. La mélasse [illegible] ville se vend par pièce [illegible] pour l'inférieur, 46 c pour le bon commun, 50 c pour le fair; 55 c pour le prime et 60 c pour la qualité de choix la commune fermentée 25 c.

FARINE—Le marché est calme, mais ferme et sans changement. Ventes de 1250 barils, dont [illegible] de bonne triple extra à [illegible] extra à $7 [illegible].

FARINE DE MAIS—Calme et [illegible]. Vente de 120 et 300 barils à 25 le baril.

MAIS—Calme et l'approvisionnement [illegible] Ventes de [illegible] vendue pour l'exportation à 56 c le boisseau.

[illegible] avons entendu parler de ventes qui [illegible] de 70,00 [illegible] détails de ces transactions [illegible] supprimés, cependant on [illegible] 58 à le boisseau.

AVOINE—[illegible] demande [illegible] Ventes de 200 [illegible] 145 et 400 à [illegible]

SON—[illegible] d'hier et [illegible] cent livres.

FOIN—Le stock de prime est rond et la demande en est limitée, mais la qualité de choix est rare [illegible].

PORC—Nous n'avons à mentionner aucune vente. Le marché est calme. Le mess est tenu fermement à [illegible] le baril. Le détail [illegible].

BACON—Le marché est calme et il n'y a pas de [illegible] valeur. Le [illegible] clear ribbed 7¾ c [illegible] 7¾ c la livre.

JAMBONS—Le jambon de choix sucré au [illegible] Le marché est calme.

VIANDE SALÉE AU SEL—Il n'y en a que peu ou point en première mains. Les épaules sont cotées à 5c, les cotés ribbed 6¾ c la livre.

SAINDOUX—Le marché est calme; l'article en tierçons est coté à [illegible] pour le [illegible].

PROVISIONS NAVALES—Il y a en mains un peu de résine No 1 et la qualité se vend pour l'export, à $4 à 4 50 le b. Le goudron est calme à $3 75 la demi baril et [illegible] le baril. Le marché est dépourvu de brai. Le stock d'esprit de térébenthine est rond et les envois de l'article de la nouvelle récolte nous arrivent fréquemment. Le détail s'en fait à 75 à 80 c le gallon.

CAFÉ—Le marché est calme et le stock en premières mains est de 1400 sacs. Le prime est coté à 20 à 20½ c—droits payés en or—beau 19¼ à 20; beau 19 à 19½ c la livre.

COMESTIBLES—Les pommes de terre diverses se vendent en détail [illegible] à $3 50, les oignons — $3 50 à — les pommes $3 50 à $6 le baril; les choux d'écossais à $3 à 25 la caisse, la choucroute $10 à 15 le baril, pois verts —— à —— le boisseau, $5 à 5 —, les pois rouges $11 à $12 les pois blancs de l'Ouest, $11 à $12 — le baril, les pommes sèches 9 à 10 c les pêches sèches commandent 5 à — la livre.

VOLAILLES—Les poules se vendent sur la levée à $5 à $6 la douz. les canards $4 à 5, — les oies $7 à $, les dindes $17 à 20 la douzaine.

WHISKY—Calme. La qualité de choix de Cincinnati commande 94 c, celui de l'Ouest 91 c le gallon.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Des listes de souscription sont déposées aux adresses suivantes:

Consulat de France, 11 rue St. Louis.
A. Carrière & Cie, 21 rue Bienville.
A. Rochereau & Cie, 16 et 18 rue St. Louis.
Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Victor Maignan, 25 rue Bienville.
Morris Levy, 20 rue de Chartres.
Avenir de la Nouvelle-Orléans.
Roux-Rey, 29 rue Royale.
E. M. Pouch, 122 rue Bourgogne.
Michel Lion, 197 et 199 rue Vieille-Levée.
Dqua. Pochelu, 58 rue du Camp.
Bodet & Gueydan, 41 rue de la Vieille-Levée.
C. Cavaroc & Cie, 5 Passage de la Bourse.
A. Watts, 29 rue Conti.
Hébert & Cie, angle Bienville et Chartres.
A. Dudoussat, angle Royale et St. Louis.
A. Barbier, 263 rue Robertson.
L. Chapotel, angle Bienville et Bourbon.
G. Rouyer, angle Toulouse et Chartres.
Th. Gellais, angle Dumaine et Vieille-Levée.
P. P. Chabert, 20 rue St. Ferdinand.
N. Bouvier, 42 rue Ste. Anne.
Joseph Leblanc, 256 rue Vieille-Levée.
Renaissance Louisianaise.
Antoine Aleister, 35 rue St. Louis.
Desbons & Bonnecaze, angle St. Pierre et Royale
Emile Levy, 21 et 23 rue du Canal.
Propagateur Catholique.
A. Simon, 34 Passage de la Bourse.
G. Bonnecarrère, angle Palmyra et Claiborne.
Jos Chipet, (Alger).
St Cyr Fourcade, angle Canal et Remparts.
Barthelemy Antony, angle Ursulines et Vieille-Levée.
H. Damiens, angle Toulouse et Royale.
J. Schweitzer, rue Royale No 166.
C. Abadie, angle Dauphine et Dumaine.
E. Duron, angle Villeré et St. Pierre.
F. Tujague, 14 rue de Chartres.
P. Reubien.

Société de l'Opéra de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 12 avril 1872.—Une assemblée générale des Actionnaires de cette Société aura lieu MERCREDI, 24 courant, à sept heures du soir, dans le Foyer de l'Opéra, pour prendre en considération la question de savoir s'il convient de liquider les affaires de la Société. Les Membres sont instamment priés d'être ponctuels.
Par ordre, EMILE WILTZ,
13 avril—16f Secrétaire.

Manufacture de Cotons de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 12 avril 1872.—Conformément à une résolution adoptée le 10 du courant, par le conseil de Direction de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu le LUNDI, 20 mai 1872, à 2 heures de l'après midi, au bureau, No 27 de la rue Carondelet, [illegible] pour voter, la question de savoir s'il convient d'émettre certaines actions préférées et de [illegible] changer certaines clauses de la Charte [illegible]
13 avril—20 f. Secrétaire.

Bureaux de l'Association du [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] adoptée le 8 avril 1872. Avis est donné aux actionnaires que le cinquième versement de cinq piastres par action sur le montant du chaque action est appelé et doit être effectué le 12 mai prochain (1872), aux bureaux de la dite Association, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres.
CHAS D. DELÉRY, Secrétaire.
12avril—1m,1,1,3.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Ville de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 10 avril 1872.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, divisible qui sera payé aux actionnaires à partir du 25 du courant.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
11 avril—16f

Avis.

UNE ASSEMBLÉE des Actionnaires de "La Variété Association," aura lieu, dans la Salle du Club, vendredi, 3 mai, à 8 heures du soir, à l'effet d'amender la Charte de l'Association.
Par ordre des Directeurs,
E. A. BRIGGS, Secrétaire et trésorier.
4avril—1m

Bureaux de l'Ammonia Propelling Company of America, No 173 rue de la Commune.—Avis est, par le présent, donné qu'une assemblée générale des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le JEUDI 9 de mai 1872, à 10 heures du matin, à l'effet d'augmenter le fonds capital de la Compagnie, de changer son nom, d'acquérir de nouveaux droits, de déclarer que les actions souscrites sont payées en plein à $10, et pour d'autres objets.
Par ordre de la Direction,
E. SABOURIN, Secrétaire.
8avril—au 9 mai

AVIS.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat du Troisième District, No 9 de la rue de l'Esplanade.—Nouvelle-Orléans, 11 mars 1872.—Les contribuables de ce district sont priés de venir payer, sans retard, leurs taxes de 1871 et les licences de 1872, afin d'éviter les désagréments de la loi.
F. E. DUMAS, Collecteur des Taxes d'Etat.
2avril—14f

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 21 mars 1872.—AVIS est donné qu'une assemblée des porteurs de scrip de la Compagnie aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, à l'angle des rues Canal et Camp, le JEUDI, 2 mai 1872, à sept heures du soir, à l'effet d'amender la Charte.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
21 mars—au 2 mai

Avis important aux Consignataires par l'Express.—Toutes les marchandises qui se trouvent aux bureaux de la Compagnie de l'Express du Sud depuis six mois ou davantage et n'ont pas été réclamées seront vendues pour couvrir les frais, le 26 avril 1872, à moins qu'elles ne soient réclamées avant cette époque. On peut en voir une, liste aux bureaux, No 107 de la rue Gravier.
WASH. HANDS, Agent.
7 av—1m

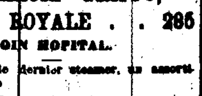

PHARMACIE GRIFFO,
285 . . ROYALE . . 285
COIN HOPITAL.

REÇU, par le dernier steamer, un assortiment complet de

Bandages herniaires,
(PELOTES ANATOMIQUES)

Venant des premières fabriques de Paris. Chaque bandage est appliqué par M. Griffo. A vendre à un prix très modéré.
17mars—2m

"WHISKY DEXTER"

"AMER NEW FOUNDLAND"

EN ma qualité d'Agent de MM. Edmund Dexter & Sons, de Cincinnati, j'annonce au public qu'il trouvera toujours ce célèbre whisky chez tous les grocers et à mon magasin, en lots de vingt cinq barils.

J'ai toujours en magasin l'amer favori connu sous le nom de NEW FOUNDLAND BITTERS, en lots de vingt-cinq caisses.

—AVERTISSEMENT—

Le public est informé que la marque du "Whisky Dexter" se compose d'un bateau à vapeur et du nom de Edmund Dexter & Sons. Estampée (brulée) sur le baril.

Lorsque vous demanderez le WHISKY DEXTER et l'AMER NEW FOUNDLAND n'en acceptez pas d'autres.

Nos prix sont aussi bas que ceux du [illegible] marque, car ils sont basés, tous les jours, sur les cours du Cincinnati.

JULES TARDOS, Agent.
Au No [illegible] de la rue Tchoupitoulas. Nile-Orléans (Lne.)
7 av—1m

Mme BOUMARD,
Médaille d'Or et d'Argent,

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

POSEUR et Marchand d'Installation de Gaz [illegible]

Il se charge de réparer et remplacer les installations de toute espèce.
Son travail est garanti. 1 déc—1an

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA

[illegible]

THEATRE DE L'OPERA.

VENDREDI, 19 AVRIL 1872.

[illegible]

Prix des Places:

Loges d'avant-scène—Premières [illegible]

[illegible]

Théâtre St-Charles.

BEN DE BAR .... Propriétaire.

DIMANCHE [illegible] DE
Janauschek

que toute la presse proclame la reine de la tragédie moderne.

La belle troupe de New-York, la tragédienne [illegible]

VENDREDI, 19 AVRIL,
Bénéfice de JANAUSCHEK.
Marie Stuart.
[illegible]
Dimanche 21—MACBETH.
LUNDI 22 avril—[illegible]
DEBORAH.
(LEAH THE FORSAKEN).

AVIS SPECIAL.—Les prix des places n'ont pas été augmentés. Places réservées pour un soir quelconque, à vendre au contrôle.
8avril—

Académie de Musique.

D. BIDWELL .... Propriétaire et Directeur.

TOUS LES SOIRS ET SAMEDI A MIDI, Jusqu'à nouvel ordre,
Le drame-féerie de Chs. M. Barras, intitulé le
BLACK CROOK.
Avec une mise en scène, des costumes et un matériel splendides, entièrement nouveaux. Grand ballet et spécialités divers, chaque soir.
[illegible]

GRAND BAL PARE

— DONNÉ PAR LA —

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Avec le concours du Comité de la Souscription Patriotique Française.

A la Salle de l'Opéra,
LE SAMEDI, 18 MAI 1872.

Le produit du Bal sera divisé entre la Caisse de la Société et celle de la Souscription Nationale.

DIRECTEURS:

J. Girod,	A. Carrière,
G. Pascoussat,	G. Rouyer,
F. Loeb,	E. Pech,
A. de Lizardi,	[illegible]
F. Larue,	[illegible]
C. T. Dugazon,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
J. Toutain,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
J. Dede,	[illegible]
A. Wels,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
G. Hansmand,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
L. Schneider,	A. Dorsonne,
F. Duchez,	C. Caumont,
[illegible]	L. Lanel,
[illegible]	A. Morange,
J. Masson,	C. Jamin,
E. Gellais,	E. Gilmet,
C. Gaittenet,	C. Mangin,
[illegible]	[illegible]
J. Mennier,	[illegible]
S. Fourrier,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
A. Doucet,	[illegible]
Dr Durac,	F. Macon,
Geo. Paleton,	N. Bouvier.

Prix des Billets $3 00

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées aux Directeurs.

Les réunions du Comité de Direction auront lieu le lundi de chaque semaine, à 7 heures du soir, à l'Asile de la Société, jusqu'au 1er mai, et après cette date, les lundis et vendredis, à la même heure.

Le Secrétaire, A. BARBIER.
17 avril

SEULE AGENCE
DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE
Martini Sola & Co.

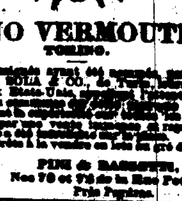

VINO VERMOUTH
TORINO.

L'UNE consignation ayant été reçue, par MM. MARTINI SOLA & CO., de Turin, comme seuls agents aux Etats-Unis, [illegible] public et des connaisseurs [illegible] Il sont prêts à le vendre en lots au gré du commerce.

FINK & BAGGERSEN,
Nos 70 et 72 de la Rue Poydras, Près Peters.
4 février

Divers.

BŒUF MESS à 5 cents la livre.
Jambons passés au sucre à 10 cents.
" " à 12 1/2 cents.
Bœuf Mess à 5 cents la livre. Au détail.

14,000 livres Jambons passés au sucre à 10 et 12 1/2 cts.
10,000 " Bœuf Mess à 5 cts. la livre.
5,000 " [illegible]
Egalement, 300 balles Mocllalses, à $1 pièce.
A vendre par
S. B. CHURCHILL.
Au No 40 de la rue des Magasins [illegible] et Gravier, [illegible]
9mars—1m

Vin de Catalogne.

60 Barriques VIN ROUGE pour familles, à vendre par F. FERNANDEZ & Co.
9avril—1m

LE CELEBRE
CULTIVATEUR HOLLYWOOD.

J'ANNONCE avec plaisir au public que j'ai en magasin un grand nombre du
Célèbre Cultivateur Hollywood,
Inventé par MM. VON PHUL & MALLON, d'Ile-Bâton-Rouge, Lne.

En offrant cette machine, nous ne nous dirons pas de ce qu'elle peut faire; nous laissons le public juger de sa valeur. Nous dirons seulement que le besoin d'une machine de ce genre se faisait sentir depuis longtemps.

L'usage du Cultivateur Hollywood met le planteur à même de se placer [illegible] sous le nom de "Hoe Gang" et [illegible]

La Travail d'un même Trois [illegible] ce qui constitue une grande économie.

Les Cultivateurs sont exposés [illegible] Je suis prêt à remplir tous les ordres.

F. VON PHUL,
Au No 11 de la rue de [illegible]
2avril—1m Nouvelle-Orléans.

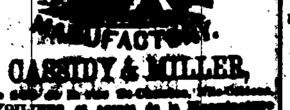

CASSIDY & MILLER,

[illegible]

[illegible] CHAUX, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BRIQUES A FEU, PEINTURES, HUILES, BROSSES, FOURNITURES DE NAVIRES, &c.
[illegible]

LOTERIE

[illegible]

La Charlatanisme mis de côté.

[illegible]

ITALIEN [illegible]

[illegible]

FRANCE.

J. A. [illegible]

[illegible]

CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

[illegible]

Nouveau. Pianos.
GRAND BAZAR.
M. ELIE,
[illegible]

[illegible]

JEFFERSON ACADEMY,
[illegible]
G. J. LORD.

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
[illegible]

[illegible]

LE [illegible] LEROY,

[illegible]

L'AMOUR DE [illegible] TOUJOURS!
CAR LA VUE N'A PAS DE PRIX!!

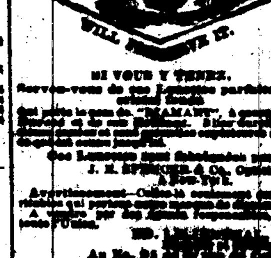

SI VOUS Y TENEZ.
Servez-vous de ces Lunettes parfaites du célèbre [illegible] "DIAMANT," [illegible]

Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co. Opticiens, à New-York.

Avertissement.—[illegible] ne peuvent être achetées que [illegible]

MO. [illegible]
Au No. 36 [illegible]
est le seul agent à la Nouvelle-Orléans [illegible]

La Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane

A CONSTAMMENT en vente ses
Fosses désinfectantes propres et inodores.

Les barils et les [illegible] accompagnent les fosses que vend cette Compagnie sont enlevés gratis.

J. J. WECKERLING, 81, rue de la Douane;
KERNEKEDT & BIENVENU, [illegible] rue du Camp;
D. MCKENDRICK, [illegible], rue des Magasins;
BUREAUX de la Compagnie, No [illegible] de la rue Carondelet.
E. BLOOMFIELD, Secrétaire.
9mars—1m

$20,000 en Primes.

La [illegible] Foire d'Etat de la Louisiane [illegible] aura lieu aux Fair Grounds, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Avril 1872.

[illegible]

DES AMATEURS.

F. CHARLEVILLE.
—AU [illegible] ROUGE—
ARTICLES DE PECHE,
NOUVEAUX ET FRAIS.

[illegible]

E. DESCHAMPS,

[illegible]

[illegible] CORDIALES, [illegible] FRUITS A L'EAU-DE-VIE, [illegible]

AUX BOUCHERS!

[illegible]

MEDICAMENTS.

LE NOUVEAU REMEDE

[illegible]

Le Charlatanisme mis de côté.
REMEDES [illegible] ET SUPPOSÉS

[illegible]

Ces Appareils sont sans égaux au Amérique et en Europe.

[illegible]

E. GUILLAMIN.

[illegible]

Sans FIEL sur vos Bébés.

[illegible]

GRAFTON MEDICINE CO.

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,

[illegible]

Révolution! Révolution!
LES DENTS!

[illegible]

[illegible] F. MALONEY, [illegible]

DENTISTE.

Le docteur ALLEN, No [illegible]

[illegible]

Pièce supérieure au complet pour [illegible] seulement.

[illegible]

DR. E. DE CARL.

[illegible]

DR. E. DE CARL.

Le Docteur J. B. FERET.

GARDINER—[illegible]

Avis.

Les Bureaux KUHNEMANN [illegible]

[illegible]

Chaudières à Sucre de Boucher

De la célèbre Usine de [illegible]

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS.
ÉTABLIE EN 1829.
Au coin des rues Delord et Fulton.

[illegible]

FONDERIE SHAKESPEARE,
[illegible]
Entre les rues Bienville et Poydras.
[illegible]
JOS. A. SHAKESPEARE.
A. SMITH, S. SWOOP,
[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,
Au coin des rues Benne et Foucher.
(au-dessous de la Vieille-Levée.)
W. J. ARMSTRONG .... Directeur.
Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A [illegible], MOULINS A SCIE, etc.

[illegible]

200 et 205,
MACHINE A COUDRE

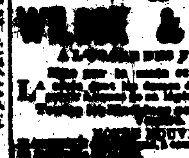

WILSON & [illegible]
A L'USAGE DES FAMILLES.

[illegible]

M. S. [illegible]

[illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

[illegible] RUE ROYALE [illegible]

[illegible]

La Machine à coudre
GROVER & BAKER.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE
De la Nouvelle-Orléans.

[illegible] ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, 8 avril 1872.

Assermenté et signé par devant moi, aujourd'hui, EDWARD IVY, N. P.

Le 8 avril, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de [illegible] Piastres par action [illegible]

J. H. OGLESBY, Président.
JOHN T. HARDIE, Vice-Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 8 avril 1872. 12 avril—1m

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]
A. THOMSON & CO.
[illegible]

SIROP—[illegible]
A. THOMSON & CO.

[illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRES CLARIFIÉS—[illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités [illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara [illegible]
A. THOMSON & CO.

Poudre d'Irlande à Tête.

[illegible]

DE D. ANDERSON & SON.

[illegible]

J. C. LINDHAM Agent.

Consulat de France.

AVIS [illegible]—AVRIL 1872.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STERN & BROS

Grande Vente sans Réserve

[illegible]

[illegible] assortiment qui aient jamais été offerts sur le marché de la Nile-Orléans.

[illegible]

650 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Formant un assortiment qui embrasse un assortiment de la ville et à celui de la campagne.
Conditions à la vente. 19 avril

PAR S. GUINAULT.

Trois propriétés de prix et bien situées dans le Second District, et une [illegible] des [illegible] longs et avantageux.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau [illegible] SAMEDI, 20 avril 1872, [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

[illegible]

Suite de mobiliers et de charpentier, Tours, etc.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 22 avril 1872, [illegible]

[illegible]

VENTE POUR CAUSE DE DEPART

Vacherie.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—[illegible]

La Vacherie de M. JEAN LARRONDE, comprenant 32 belles Vaches laitières, [illegible]

[illegible]

Jolie propriété d'un bon revenu sur la rue Franklin No 65.

PAR S. GUINAULT, [illegible]

[illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR E. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu, SAMEDI, 20 avril à 11 heures, à la salle d'encan No [illegible] de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles.
— TELS QUE —
[illegible]
— Egalement —
Une grande facture de lits, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle
— DE LA —
Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Canal et Camp.

[illegible] ETAT ANNUEL, 1871

CONFORMÉMENT aux règlements de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE [illegible] 1871:

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGÉE & CO.

Vente sans réserve.

[illegible] Bottes, Souliers et [illegible]

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

[illegible]

PAR D. E. MORPHY—[illegible]

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Propriété de valeur No 252, rue Bourbon.

PAR CHARLES E. FORTIER, [illegible]

[illegible]

PAR O. VALETON

Charmante Maison cottage, à un demi-lot de la [illegible] et à un tiet de [illegible] rue Dauphine et Esplanade.

PAR O. VALETON, encanteur, [illegible]

[illegible]

PAR G. DE FERIET & Co.

Terrain de prix pour bâtir, dans le voisinage immédiat du dépôt du chemin de fer de Chattanooga.

PAR G. DE FERIET & Co.—[illegible]

[illegible]

Jolie maison double, en briques et à deux étages. Nos 379 et 381 de la rue Bienville.

PAR G. DE FERIET & Co, [illegible]

[illegible]

MIRAMON,

Marchand de toute espèce de Meubles
Nos 96, 101 et 102 de la rue de Chartres.

[illegible]

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

37 ...... RUE CARONDELET 37

[illegible]

DIVIDENDE AU COMPTANT PENDANT L'ANNÉE [illegible]

[illegible]

HARRISON DOANE, Président.
[illegible] GREENWOOD, Vice-Président.
GEO. A. PALFREY, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood,	H. Fellows,
W. A. Johnson,	H. W. [illegible],
John I. Noble,	W. B. [illegible],
John Clark,	H. W. Dubar,
Marshall J. Smith,	John I. Adams,
Richard Milliken,	A. A. Yates,
Samuel E. Moore,	Isaac [illegible],
J. I. Warren,	R. M. Walmsley
Simon Block,	M. Musson,
B. T. Buckner,	Wm. Morrison,
Toley Fuqua,	A. Baldwin,
Samuel Friedlander,	J. T. Pace,
	Jos. W. Carroll.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

No 106 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

E. POPHONY, Président.
G. W. HOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Vente de Commissionnaire.

Articles de fantaisie, Rubans, Dentelles, Parasols, Bonneterie et diverses. Installations de magasin, etc.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.—Aléx. Levy, encanteur.—[illegible]

[illegible]

Linge, Lingerie, Chapeaux, Malles, Valises, Pianos, Coffre-fort, Comptoirs [illegible]

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex. Levy, encanteur.—JEUDI, [illegible]

JEUDI, à dix courant—la vente aura lieu au magasin [illegible] rue Gravier.

[illegible]

VENDREDI, 19 avril—à leur magasin de détail, au No 200 de la rue Poydras—[illegible]

[illegible]

PAR EUGENE TOURNÉ.

Succession d'Etienne Charles alias Brick, et Félagie Leblanc, son épouse—No 28,282.

PAR EUGENE TOURNÉ, Encanteur—SAMEDI, [illegible]

[illegible]

PAR M. BARNETT.

Meubles neufs et de seconde main.
Vente péremptoire pour clore différents Intérêts.

PAR M. BARNETT, encanteur.—SAMEDI, [illegible]

[illegible]

MAURICE BARNETT, ENCANTEUR—Bureau No 6 rue St Louis, en face l'Hôtel St-Louis, entre Royale et Chartres.

[illegible]

ADRESSE

—DU—

Comité Central Provisoire d'Etat du Parti de la Réforme au Peuple de la Louisiane.

QUARTIER-GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL PROVISOIRE D'ETAT DE LA LOUISIANE. RUE CARONDELET, No 37.

Nouvelle-Orléans, 22 mars 1872.

[illegible]

THOMAS H. KENNEDY, Président.
[illegible]

[illegible] WILMOT & Co. vs. JOHN [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.